

L'avignonnais FRDP reçoit le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle



L'avignonnais FRDP distingué par le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle vient de dévoiler les 3 lauréats régionaux de son prix Santé Entrepreneurs visant à distinguer les initiatives entrepreneuriales qui favorisent la santé au travail et la transition écologique. L'avignonnais **FRDP**, fabricant de fruits et légumes surgelés bio, figure dans ce palmarès. A ce titre, la PME vaclusienne va concourir au prix national qui sera décerné fin novembre.

Harmonie Mutuelle a dévoilée son podium des 3 entreprises régionales primées dans le cadre de son Prix Santé Entrepreneurs 2025 pour la zone Paca-Corse. Avec cette distinction, la mutuelle des entreprises accompagnant plus de 165 000 entrepreneurs, entend récompenser les initiatives entrepreneuriales favorisant la santé au travail et la transition écologique.

Parmi les 470 entrepreneurs candidats dans la région, c'est l'entreprise avignonnaise FRDP qui a obtenu la première place. La société vaclusienne a été retenue pour son projet d'intégration nommé 'Horizon

Ecrit par Laurent Garcia le 22 octobre 2025

Handicap'.

Producteur et distributeur de fruits et légumes bio surgelés à destination d'industriels de l'agroalimentaire, de la restauration collective et de particuliers via [la marque Bioregard](#), la FRDP s'est engagée depuis 2022 dans ce projet ayant pour ambition d'intégrer au sein de l'entreprise des personnes en situation de handicap.



L'entreprise avignonnaise FRDP a obtenu la première place du prix régional d'Harmonie Mutuelle.
Crédit :DR/FRDP

Intégration modèle de salariés handicapés

Pour ce faire, bien que non assujettie à l'obligation d'emploi, l'entreprise s'est attelée depuis 3 ans à ce projet d'intégration et d'aménagement de postes. Une première phase a permis de sensibiliser les salariés aux enjeux du handicap en milieu professionnel, de faire tomber les stéréotypes et d'informer sur les droits liés à la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cette démarche, en lien avec la politique RSE de l'entreprise, a encouragé l'expression des salariés sur leurs problématiques de santé et leur impact au travail. Les initiatives de sensibilisation ont rapidement mené à des aménagements concrets pour 4 salariés. Trois aménagements de poste ont été réalisés avec la collaboration de Cap Emploi, du service de santé au travail et de [l'AGEFIPH](#) (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Pour le quatrième collaborateur concerné, la compensation a pris la forme d'un accompagnement individuel et d'un aménagement d'horaires, assurant un soutien personnalisé. Par ailleurs, un avantage social significatif a été introduit : quatre jours de congés supplémentaires ont été mis en place pour simplifier la gestion des rendez-vous et des démarches médicales, marquant un engagement fort en faveur du bien-être des équipes



Ecrit par Laurent Garcia le 22 octobre 2025

Fondée en 1997, la société FRDP-Bioregard avait pour objectif de soutenir les approvisionnements de transformateurs régionaux en fruits et légumes frais bio. L'entreprise vaclusienne, qui regroupe plus d'une quinzaine de collaborateurs et traite environ 15 000 tonnes de fruits et légumes bio surgelés, est dirigée par [Marc Montluçon](#), président, et par [Vincent Reveniault](#), directeur général et associé entré dans l'entreprise il y a plus de 15 ans.

Un trio pour représenter la région

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement, se félicite [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle au sein du groupe VYV. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé et/ou l'environnement dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être, de la préservation environnementale et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. Bravo aux 3 lauréats pour ces beaux projets. »

Lors de cette distinction régionale, l'espace de bien-être pluridisciplinaire [Centre Ô Ressource](#), basé à Antibes, et le studio digital [Synthes'3d](#) implanté à Aix-en-Provence, obtiennent respectivement les 2^e et 3^e places de cette édition 2025 du Prix Santé Entrepreneurs Paca & Corse. A ce titre, les 3 entreprises défendront les couleurs de la région Sud lors de la grande finale nationale.

Dans ce cadre, elles pourront tenter de remporter l'un des 7 prix nationaux, à l'issue d'une phase de vote ouverte au public qui sera dévoilée le jeudi 27 novembre prochain